



PMML

PROJET DE LA VOIRIE - PHASE I

MONTRÉAL (HOCHELAGA-MAISONNEUVE)

PROJET RÉSIDENTIEL MIXTE | 137 UNITÉS | MARCHÉ DE 32 000 PI²

AZAMAT KAR

VP SENIOR | ASSOCIÉ PMML | COURTIER IMMOBILIER

514-963-8718 | AZAMAT.KAR@PMML.CA

 (514) 360-3603 | (418) 476-0186 | (819) 569-2537

 INFO@PMML.CA

PMML



PMML.CA

Prix demandé:

Communiquez avec nous pour plus d'informations.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

DESCRIPTION

Occasion d'acquérir un projet de développement clé en main dans l'est de Montréal. La phase I du Projet de la Voirie prévoit la construction de **137 logements locatifs** au-dessus d'un espace commercial d'environ **32 000 pi²**, avec financement SCHL, permis et plans déjà en place.

ATOUS DU PROJET

- Projet mixte résidentiel et commercial
- 137 logements locatifs
- Marché d'environ 32 000 pi²
- Permis de construction obtenus
- Financement SCHL en place
- Projet approuvé
- À quelques minutes du métro Honoré-Beaugrand
- Fort potentiel résidentiel et commercial

OPPORTUNITÉ

Projet offrant une combinaison intéressante de revenus résidentiels et commerciaux dans un secteur établi de Montréal.



(514) 360-3603 | (418) 476-0186 | (819) 569-2537



INFO@PMML.CA

FAITS SAILLANTS DU PROJET

100 853 PI²
TERRAIN DE DÉVELOPPEMENT

PMML

PROJET

- Phase I du Projet de la Voirie
- 137 logements locatifs
- Construction prévue en 2026
- Livraison prévue en 2028

PARTICULARITÉS

- Marché intégré de 32 000 pi²
- Financement SCHL avantageux
- Projet approuvé
- Permis de construction obtenus

EMPLACEMENT

- Hochelaga-Maisonneuve
- À distance de marche du métro Honoré-Beaugrand
- Secteur urbain établi

SERVICES

- Aqueduc
- Égouts sanitaires
- Égouts pluviaux
- Électricité
- Télécommunications
- Trottoirs



(514) 360-3603 | (418) 476-0186 | (819) 569-2537



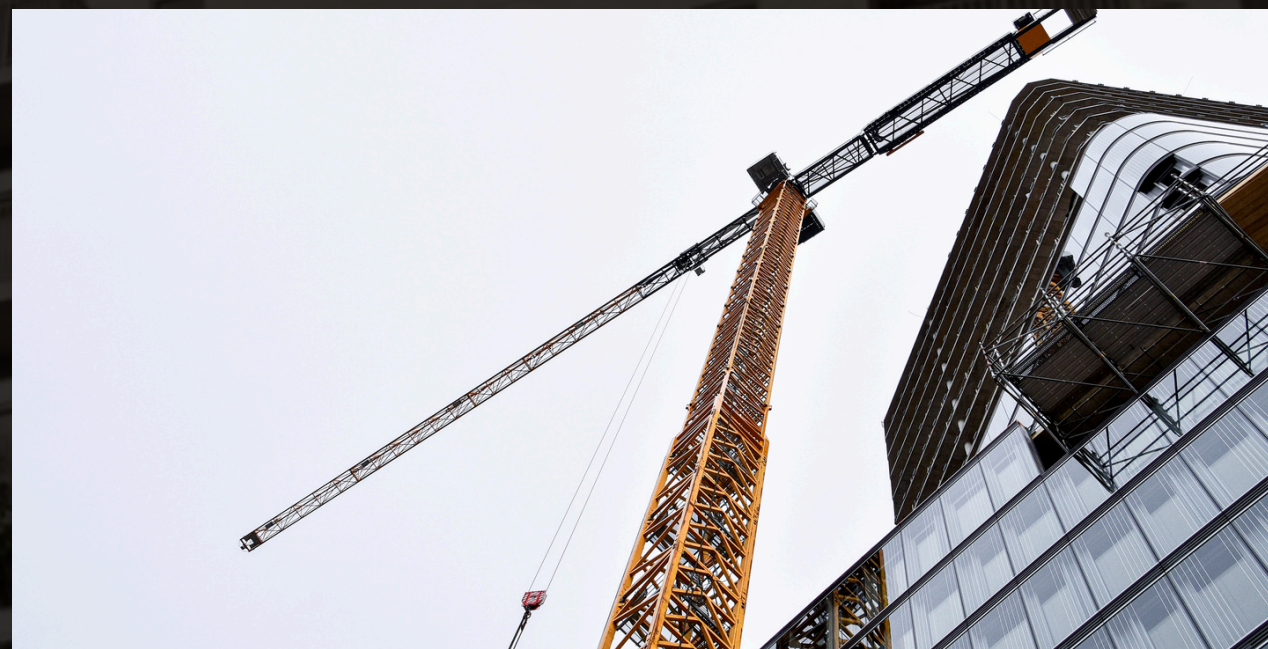
INFO@PMML.CA

UN PROJET À FORT POTENTIEL



CONCEPT MIXTE

Développement combinant des usages résidentiels et commerciaux au sein d'un même projet.



DÉVELOPPEMENT STRUCTURÉ

Plans, permis et financement déjà en place afin de faciliter la réalisation du projet.



POTENTIEL DE CROISSANCE

Projet appelé à contribuer au développement d'un secteur en pleine évolution.





PMML

CADRE RÉGLEMENTAIRE

ZONAGE

Zone 0723 permettant des usages commerciaux ainsi que du multilogement.

DENSITÉ

Taux d'implantation permis de 30 % à 70 %, selon la grille d'usage.

ÉTAGES

Minimum 4 étages et maximum 6 étages selon la réglementation actuelle.

SERVICES MUNICIPAUX

Aqueduc, égouts sanitaires et pluviaux, électricité, télécommunications et trottoirs disponibles.





PROJET DE LA VOIRIE – PHASE I



PMML

Pour plus d'informations sur cette opportunité,
veuillez nous contacter !



AZAMAT KAR

VP SENIOR | ASSOCIÉ PMML | COURTIER IMMOBILIER

514-963-8718

azamat.kar@pmml.ca